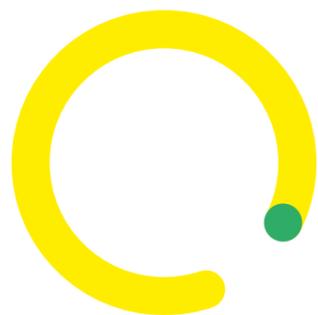


QENERGY France est un acteur majeur du marché des énergies renouvelables en France. L'entreprise œuvre depuis 25 ans dans le développement, la construction et l'exploitation de projets éoliens et photovoltaïques. Aujourd'hui également positionnée sur le marché du stockage d'énergie, QENERGY poursuit son expansion vers de nouveaux domaines tels que l'hydrogène vert, afin de proposer des solutions intelligentes et complètes pour la production et la fourniture d'énergie durable en France. L'entreprise compte plus de 270 collaborateurs et 7 agences sur le territoire ainsi qu'un siège social basé à Avignon. QENERGY France est une entreprise de la holding européenne QENERGY Solutions, basée à Berlin et créée en 2021 par Hanwha Solutions dans l'objectif de conduire à la prochaine génération de production d'énergie verte et flexible en Europe.



www.qenergy.eu

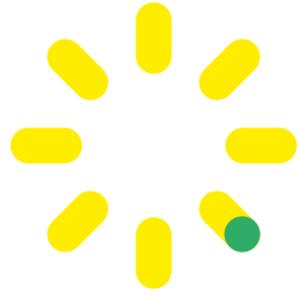
QENERGY France SAS
330 rue du Mourelet
84000 Avignon, France
T +33 4 32 76 03 00
qef-info@qenergy.eu

Pâturage et photovoltaïque



19 février 2024

qenergy



Les centrales solaires permettent de mixer les usages



Soutien à la filière agricole



Gestion de la biodiversité



Production d'énergie

Pâturage et photovoltaïque : un partenariat gagnant/gagnant



Parc solaire Lé Camazou (Aude)

Pour le territoire

- Participation à la transition écologique et atteinte des objectifs des documents de cadrage, PCAET, SCoT, PLU,
- Revenus financiers (fiscaux et fonciers),
- Pérennisation/développement de l'activité agricole sur le territoire par la mise à disposition de foncier à des éleveurs.

Pour le troupeau

- Zone d'abri pour les animaux (froid, fortes chaleurs, fortes pluies, vent),
- Protection du troupeau grâce à une clôture rigide d'une hauteur minimum de 2 mètres,
- Ombrage favorable à la production d'herbe.

Les centrales solaires favorisent la présence de biodiversité et de prairie à la fois sous les panneaux et entre les panneaux.



Parc solaire de Loudia (Côtes d'Armor)

Pour l'éleveur

- Mise à disposition de la surface fourragère du parc à des éleveurs (quand l'éleveur n'est pas propriétaire du terrain),
- Mise à disposition gratuite d'enclos de pâturage sécurisés dans un contexte de prédation croissante,
- Source de revenus locatifs lorsque l'éleveur est propriétaire du terrain,
- Diminution des temps de gardiennage et réduction du temps à affecter à l'entretien des clôtures,
- Aide à la mise en place d'outils agricoles à l'intérieur du parc (abreuvoir, couloir de contention, etc.).

Pour le porteur de projet

- Accès à du foncier agricole compatible avec la production d'énergie solaire,
- Entretien de la végétation par pâturage : réduction des impacts écologiques du projet,
- Surveillance du parc grâce à un passage régulier de l'éleveur sur le site,
- Ancrage du projet solaire au niveau local.

Nos engagements



Intégration de l'agriculteur à la phase de développement pour prendre en compte ses contraintes et celles du terrain



Co-définition du projet avec l'agriculteur et les organismes agricoles référents



Intégration en amont des Chambres d'Agriculture

Les étapes de vie d'une centrale solaire

